

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-GaronneEXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPALDe la commune **BARBAZAN**Séance du **28 août 2013**

Nombre de conseillers

- en exercice	10
- présents	8
- votants	8
- absents	2
- exclus	

L'an deux mille treize, le 28 août à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GALY Henri, Maire.

Etaient présents : MM.

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michelle, Mrs BOURELY Marcel, BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard.

Absente excusée : Madame LOMBARD Françoise.

Madame STRADERE Michelle s'est absentée pour l'objet de cette délibération.

Date de convocation :

22 août 2013

Date d'affichage :

M. on sieur MAURETTE Bernard a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

CONCESSION POUR
CABANE DE CHASSE A
LA PALOMBE
Mr SABES YvesMonsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'autorisation d'installation d'une palombière de 10 m² sur la parcelle forestière de la commune de BARBAZAN au lieu dit "Broc" par Monsieur SABES Yves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner l'autorisation à Monsieur SABES Yves de construire une palombière et de signer une concession pour une durée de 9 ans à compter du 1er octobre 2013.

Vote: Pour 7 Contre 0 Abstention 1

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Préfecture de Haute-Garonne
le et publication ou
notification du

Maire,

Signature